

Compte rendu du 2^{ème} conseil d'école

8 Mars 2022



En présence de :

Madame MOULY Caroline, directrice

Mesdames DIVANACH Magali, GALTIER d'AURIAC Mathilde, DA MOTA Paula, LAURENCHET Christelle, LANDE Cynthia, RACHEZ Barbara, PERRET Laurence, PHLIPONEAU Magali, GODIGNON Elodie, GUCCIARDO Virginie, LANDES Jessica, SEBIRE Deborah, CURIEL Flore-Eva, LEVACHEZ Annick, VIEGAS Florie et Monsieur TRUITARD Vincent, équipe enseignante élémentaire

Madame MARTINS Marylise, adjoint au maire

Mesdames RUELLE Aude, LALLEZ Christelle, LOSOMBA Waly, SHAHMAEI DEFRAZ Carine, HADJADJ Thuy Viet Monsieur ROUAB Samir, parents d'élèves représentants de l'association « Les enfants d'abord »

1) Prévision carte scolaire 2022 / 2023

A ce jour, les inscriptions permettent de prévoir : CP.50 ; CE1.70 ; CE2.70 ; CM1.62 ; CM2.53

Dispositif 100% réussite : il y en actuellement 10. Deux d'entre eux sont en prévision de fermeture pour la rentrée prochaine selon les effectifs prévisionnels mais finalement, la décision a été faite compte tenu du contexte de nouveaux logements et nouveaux élèves probables qu'un seul dispositif fermera.

Questions :

- Y a-t-il des nouvelles inscriptions en mairie ?
- Est-il possible pour les familles de se préinscrire (c'est-à-dire sans avoir la totalité du dossier, notamment sans le justificatif de domicile et sans la radiation de l'école précédente, mais avec l'acte notarié de l'habitation et la connaissance du calendrier de livraison des logements de Maile Horizon)
- Quel est le calendrier de livraison des logements sur Maile Horizon, Abraxas, Bas Heurts? Quelle est le nombre de logement et leur typologie ?

2) Projets pédagogiques et sorties scolaires

CM2A, B, C : Projet Parc de la Haute Ile. La Marne avec l'association « Au fil de l'eau »
3 ateliers sur 3 vendredis.

1. Les usages de la Marne dans l'histoire
2. La préservation de l'eau et de milieux humides.
3. La pollution des milieux aquatiques.

CM2A et B. Suite de l'évolution de la vigne au parc du Sausset (gratuit)

Le car sera prêté par le Département

3 sorties prévues (1 en mars, 1 en avril et en mai ou juin)

- Taille et production.

- Croissance des rameaux

- Floraison et fructification.

CE1D et CE2B : Visite du musée d'Orsay

CE1D et CE2B : Le bijou. La Bête et la Belle.

Bac à bouchons pour les bouchons d'amour

Ecole et cinéma : 3 films dans l'année. Tableau sensoriel

CM1A et CE2/CM1 : Musée de l'air (Bourget) et musée de l'archéologie

CM1B : classe de découverte du 8 au 15 avril à Monmartin sur Mer. Thèmes: anglais/mer.

CE1A ET CE1E : sortie scolaire à la cité médiévale de Provins.

CP, CE1, CE2 : Spectacles conférences à l'école « la citadelle » le 20 mai sur l'école

CP, CE1 : Ateliers scientifiques « savants fous » thème l'eau

CP2 et CP3 : Paris by bus . Visite de plusieurs monuments.

CE1C et CE2/CM1: Bateau mouche, Trocadéro et Champs de mars.

Photographe : le 7 et 8 avril.

Test salivaire : le 18 mars

3) Protocole sanitaire

A compter du lundi 7 mars, les départements de l'académie passent du niveau 3 au niveau 2 du protocole sanitaire pour le premier degré.

Le niveau 2 du protocole sanitaire continue de s'appliquer dans le second degré.

Principaux changements applicables dès le lundi 7 mars :

- Fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves et les personnels de l'école élémentaire. Le port du masque en intérieur est toujours obligatoire pour les élèves et personnels à partir du CP.

- La possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- L'allègement des règles de limitation du brassage (il est autorisé de brasser les élèves par niveau ou groupe de classes), notamment pendant les temps de restauration.

Allègement des mesures liées au dépistage :

- **Depuis le 28 février**, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé en population générale. **Il l'est aussi en milieu scolaire.**

Les élèves, comme les personnels ne doivent réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois auparavant (J0, J2 et J4)

- **La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests n'est plus exigée** pour que les élèves soient accueillis dans les écoles et établissements scolaires. Cette mesure de simplification s'applique immédiatement.

Allègement des consignes relatives aux voyages et sorties scolaires ainsi qu'aux réunions et rassemblements dans les établissements (journées portes ouvertes, réunions avec les parents, ...).

4) Questions diverses

a) Divers travaux à effectuer

-**Lavabo** cassé dans la salle de classe de CM2C (réparations qui auraient dû être faites pendant les vacances)

-**Tablettes** : nombreux sites sur lesquels on ne peut plus aller alors que ce sont des sites dédiés à la pédagogie. Accès bloqué même sur site où il y a des abonnements depuis l'installation de Qwant junior

Le responsable informatique contacté par l'enseignante a beaucoup de travail et n'a pas le temps de s'en occuper, il devait passer voir mais pas de réponse aux derniers mails.

L'outil informatique est donc inutilisable bien que l'abonnement soit payé

Pouvez vous faire passer l'intervenant informatique pour régler ce dysfonctionnement rapidement?

-**Problème de chauffage** mal réglé : qu'est il prévu ?

-**Commission de travaux** qui passer au mois de mai sur l'école : les parents d'élèves et l'équipe enseignante seront conviés à cette visite

Points de la visite :

> Mur qui s'affaisse : La garantie décennal étant toujours active, il faudra que ce problème soit traité rapidement pour la faire fonctionner.

> Poteaux dans la cour de récréation : cela sera traité lors de la commission qui se réunira au mois de mai (peinture,

> Grillage au niveau du local des tables de ping pong : Un enfant s'est coincé son bras entre 2 barres au fond de la cour (local où l'on met les tables de ping-pong). Pour éviter de nouveau ce type d'accident, il faudrait mettre du grillage.

> Entrée séparée pour les deux écoles sur le parvis: nécessaire pour fluidifier les entrées et sorties scolaire

> Peinture des 3 marelles dans la cour de récréation

-**Problème d'infiltrations** (classe CE1D, couloir attenant, réserve, gymnase):
Une entreprise est venue faire des trous dans le plafond pour sonder les infiltrations et depuis il n'y a plus eu d'intervention.
Au gymnase, il y a également de grosses infiltrations et cela peut être dangereux pour les élèves qui peuvent glisser sur le sol là où il y a des flaques.
[Quels sont les travaux prévus pour ce problème et quand sont ils prévus ?](#)

b) Autres questions

-**Présence de traversière** en face de l'école sur la rue Montaigne: déjà demandée lors des conseils précédents :

Réponse de la mairie : « en cours d'étude »

-Dans la ZAC Maille horizon, un parent d'élève évoque qu'il y a eu un passage d'entreprises pour le traitement des nuisibles. A ce jour, il n'a pas été constaté de présence de nuisibles au sein de l'école.

c) Réorganisation sur le temps de la récréation

Un Conseil des enfants a été organisé à l'école, il a été décidé par les enfants de mettre à la disposition des jeux choisis par les enfants et de mettre en place des médiateurs pendant la récréation.

Pour les jeux, c'est la coopérative qui a financé l'achat de craies, élastiques, billes et cordes à sauter et d'une caisse pour ranger tout le matériel.

L'école a demandé à la mairie de peindre dans la cour 3 marelles.

Les médiateurs portent des gilets jaunes pour les identifiés et jouent comme les autres enfants pendant la pause. Les autres enfants peuvent s'adresser à l'enfant « médiateur » ou aux adultes qui surveillent, l'enfant médiateur peut aussi aller demander de l'aide aux enseignants médiateurs pour régler le problème si nécessaire. Il y a 3 enfants médiateurs et 2 professeurs médiateurs. Ils portent des gilets jaunes achetés par la coopérative. Les enfants médiateurs changent toutes les semaines, sur la base du volontariat avec un roulement par classe et par semaine.

Depuis la mise en place de ces médiateurs et de ces jeux à disposition des enfants sur leur demande, les élèves sont beaucoup plus calmes et les récréations se passent sereinement.

d) Livraison future école dite « Wallis 2 »

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de s'entretenir avec la mairie pour évoquer l'avenir du quartier de Maille Horizon (ouverture de la nouvelle école Samuel Wallis 2, comment est prévue l'organisation compte tenu de l'absence de préau et de réfectoire dans cette future école, modification de la carte scolaire, prévisions de la mairie sur les effectifs...) Mme MARTINS comprend les inquiétudes et va appuyer la demande de rendez-vous auprès de Madame Le Maire et de Mme HURET.

e) Projets proposés par les parents d'élèves

- **Vente de chocolat à Pâques :** la directrice et l'équipe enseignante sont favorables. Les bénéfices iront au profit d'un fond de l'association Les enfants d'abord pour financer des interventions en lien sur le harcèlement/les violences/la gestion des émotions
- Une demande de subvention a également été faite dans le même intérêt auprès de la mairie par l'association LEDA pour pouvoir faire intervenir l'association « Marion la main tendue » qui propose des interventions sur les violences et le harcèlement.
Les flyers de commande de chocolat seront remis à la directrice après impression.

Afin de faciliter les échanges entre l'équipe enseignante et l'association de parents d'élèves, un listing de mail sera établi par Mme Mouly.

- **Vente de livres et de vêtements** pour enfants sur l'école: Le stockage pourra se faire à l'école. Les parents qui le souhaitent peuvent faire des dons de livres et vêtements à Mme Mouly ou à l'association de parents Les enfants d'abord :
-des livres d'occasion pour enfant en bon état
-des vêtements d'occasion pour enfant en bon état

Cette vente sera l'occasion de vider les placards des vêtements et livres non utilisés par les familles de l'école. Ils seront vendus à petits prix à des familles qui leur donneront une deuxième vie et les bénéfices récoltés serviront à compléter le fond de LEDA pour des interventions de prévention et/ou la coopérative de l'école.

- **Kermesse** : en attente de réponse

- **Intervention avec le magasin de jouet Cinégoodies** pour faire découvrir aux enfants et à leurs parents des jeux de société. Il sera possible d'acheter sur place certains jeux de sociétés. Une partie des bénéfices de la vente sera reversée par Cinegoodies à la coopérative de l'école pour le projet « jeux de sociétés ».

Une demande de subvention a été demandé par l'équipe enseignante auprès de la mairie pour le projet jeux et il a été accordé à l'école une subvention de 600 euros pour ce projet.

- **Cours de français destinés aux parents** : les parents d'élèves demandent s'il est possible de mettre en place au sein de l'établissement des cours de français langue étrangère à destination des parents. De nombreux parents de l'école ne parlent pas ou peu français et ce type de cours est fréquemment présent sur les écoles de l'enseignement prioritaire, il semble que ce dispositif soit présent sur l'école Brassens notamment. Il serait intéressant de pouvoir en faire bénéficier les familles de l'école Samuel Wallis, les parents pourraient ainsi mieux communiquer également avec les enseignants et mieux accompagner leurs enfants dans leur travail scolaire.
La directrice va faire remonter la demande auprès de l'inspection. Il est demandé à la mairie le prêt d'une salle de classe pour ce faire.

f) Bilan coopérative

Total dons des familles: 2641€ sur 314 élèves

Budget par élève: 8€

Le budget de chaque coopérative de classe est donc effectué ainsi : 8€x le nombre d'élèves de la classe.

Exemple: Une classe de 21 élèves a un budget de $8 \times 21 = 168\text{€}$ pour l'année pour effectuer ses achats (jeux, ateliers cuisine, matheriel/rallye lecture classe numérique etc)

Il a également été décidé de financer 2 euros par élève pour les sorties sur la coopérative générale
Soit $314 \times 2 = 628\text{€}$

Au total, entre les dons des familles effectués cette année(2641€) + l'argent de la coopérative générale (628€) , les enseignants ont un budget de 10€ par élève pour les différents achats et sorties.

Par ailleurs, des achats ont été effectués sur la coopérative générale:

10,14€ pour l'achat de gilets médiateur

21,91€ pour les décorations

50,42€ tour à tiroirs plastiques+jouets

150,77€ livres bibliothèques CM2